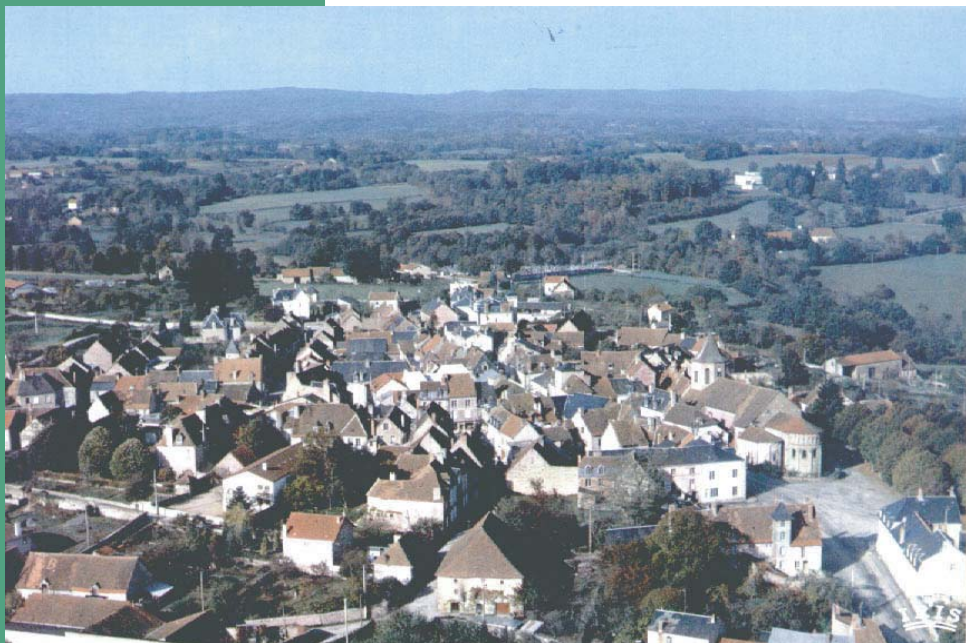


LE BOURG D'AHUN



Site inscrit

Canton : **Ahun**
Commune : **Ahun**
Superficie : **9 ha**
Date de protection :
08/03/1977



Le centre bourg

Nature et intérêt du site

Ahun est implanté sur les rebords d'un plateau dominant la vallée de la Creuse, sur la rive gauche, à une altitude de 445 m.

Ce bourg est à mi-chemin entre Guéret, au nord-ouest et Aubusson au sud-est, à une vingtaine de kilomètres de chacune de ces agglomérations.

Le site a été protégé pour son intérêt architectural.

Ahun est un centre très ancien puisqu'il figure déjà sous le nom d' " Acitodurum " sur la carte de Peutinger. Bien avant, de nombreux débris d'instruments en silex, recueillis dans le pays attestent que ce site fut habité dès l'époque préhistorique.

Mais, c'est au Moyen Age que la trame urbaine du bourg, encore présente aujourd'hui, est constituée.

Un premier groupe d'habitations s'édifie autour du château des Comtes de la Marche (appelé le Château Rocher) et de l'église.

Cette église reste au cours des siècles l'édifice majeur d'Ahun. Son implantation dans

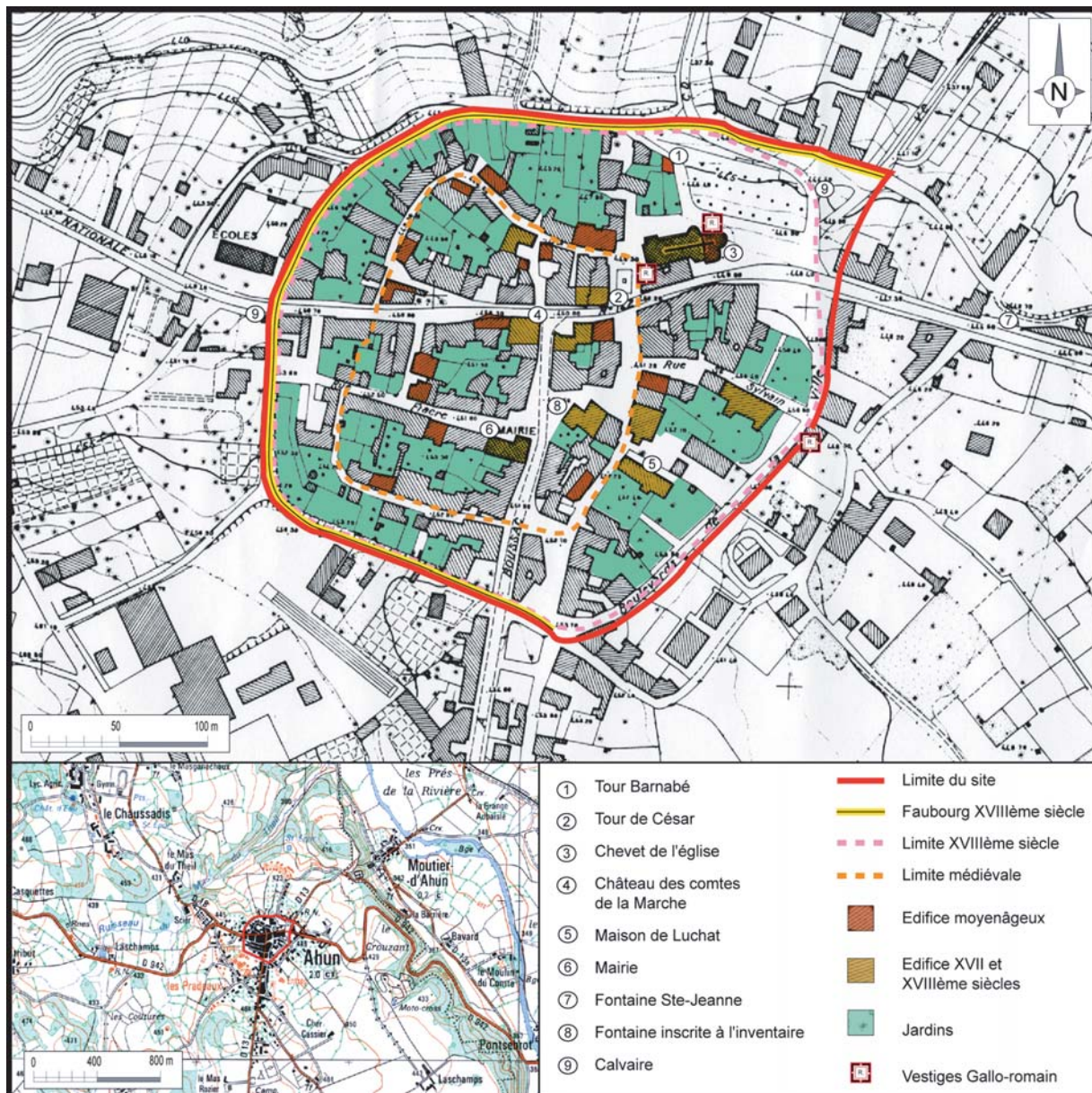
le bourg est particulière puisqu'elle est en périphérie du centre ancien.

Le chœur formé d'une abside et d'absidioles typiques de l'architecture romane limousine est largement dégagé.

En revanche, son narthex reconstruit au XVIII^e siècle, suite à des problèmes de stabilité, s'ouvre sur une place aux dimensions modestes.

Les habitations voisines s'adosent à l'édifice religieux témoignant ainsi de la structure urbaine médiévale.

Ahun est une cité féodale florissante, les Comtes de la Marche y séjournent et en font un chef-lieu de châtelainie. Ainsi, autour du premier noyau d'habitation, derrière les remparts, se développent des faubourgs. Une seconde muraille plus large englobe ces nouveaux quartiers créant ainsi la base du bourg actuel. A l'intérieur de cette enceinte, les maisons moyenâgeuses sont des constructions assez basses, trapues, couvertes de toitures très pentues en petites tuiles plates. Elles comportent peu de décorations. Les ouvertures sont réduites bien que l'on trouve sur certaines façades des baies cintrées faisant office d'échoppes.



La particularité de ces constructions tient à l'irrégularité de leur implantation qui suit le tracé sinueux de la voirie. Les limites parcellaires sont définies par les bâtiments et par des murets en pierres qui entourent les jardins. La présence de ces murets persiste jusqu'à nos jours dans le centre ancien d'Ahun.

La structure urbaine évolue peu au cours des siècles suivants. Jusqu'au XIXe siècle, les constructions et les aménagements ne dépasseront pas le noyau ancien.

L'intérêt majeur du site d'Ahun est l'harmonie avec laquelle les constructions des XVe et XIXe siècles s'intègrent dans le tissu médiéval.

A l'époque Renaissance, de nouvelles habitations sont construites, elles sont plus élégantes, mais surtout plus hautes, les dimensions des ouvertures plus grandes.

Les façades ne sont plus enduites, mais la plupart sont réalisées en pierre de taille, favorisant ainsi le travail des modénatures (chanbranles, moulures, bandeaux, corniches, ...).

Ahun dispose d'un patrimoine du XVIIe siècle très rare dans cette partie de la Creuse.

On trouve à Ahun plusieurs hôtels particuliers de cette époque avec pilastres, lucarnes et fronton. Leur composition est beaucoup plus rigide que les anciennes habitations des siècles passés. Les façades en pierre de taille présentent de larges baies.

C'est au XVIIIe siècle, que de profondes transformations urbaines sont effectuées. En premier lieu, la muraille périphérique est abattue. Seules subsistent les tours. La notion d'espace public, issue du classicisme français est développée par les intendants du Roi (dans la région Limousin par Turgot).

Ahun ne subit aucun plan d'alignement qui aurait modifié sa structure urbaine médiévale.

En revanche, des places sont créées. La place Defumade valorise et tente de monumentaliser, malgré son étroitesse, la nouvelle façade d'entrée de l'église.

L'actuelle place du Docteur Couderc fédère plusieurs bâtiments des XVIII^e et XVII^e siècles à l'emplacement de l'ancien château féodal.

La place du marché est une ancienne place moyenâgeuse réaménagée. Les fontaines implantées sur ces lieux deviendront une des particularités du bourg.

Au XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle, Ahun ne bénéficiera pas du même essor qu'aux siècles passés.

Les constructions du XIX^e siècle se sont implantées le long des axes de circulation principaux (l'axe est-ouest de Guéret à Aubusson et l'axe sud). Ces habitations, de faible hauteur, et quelques équipements publics tel que l'école du bourg, ne présentent pas d'intérêt architectural majeur, mais ne défigurent pas pour autant l'harmonie générale du bourg.

Evolution du site

Si le noyau central du bourg délimité par le périmètre du site protégé semble avoir acquis une cohérence urbaine qui ne sera pas remise en cause, il n'en est pas de même pour les terrains situés hors du site. Le développement plus diffus des constructions contraste avec celui du centre moyenâgeux, et les volumétries des nouveaux édifices ne respectent pas toujours la silhouette générale du bourg.

Ce site a été initialement protégé pour sa qualité architecturale ; il est important aujourd'hui de prendre également en compte ses abords afin que la cohérence d'urbanisation qu'a connu Ahun au fil des âges ne soit pas rompue.

Une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager est en cours d'étude. Elle englobe le bourg et ses environs. Les prescriptions et recommandations retenues par ce document devraient permettre une gestion cohérente de l'urbanisation de ce bourg et de son environnement proche.



Le chevet roman de l'église